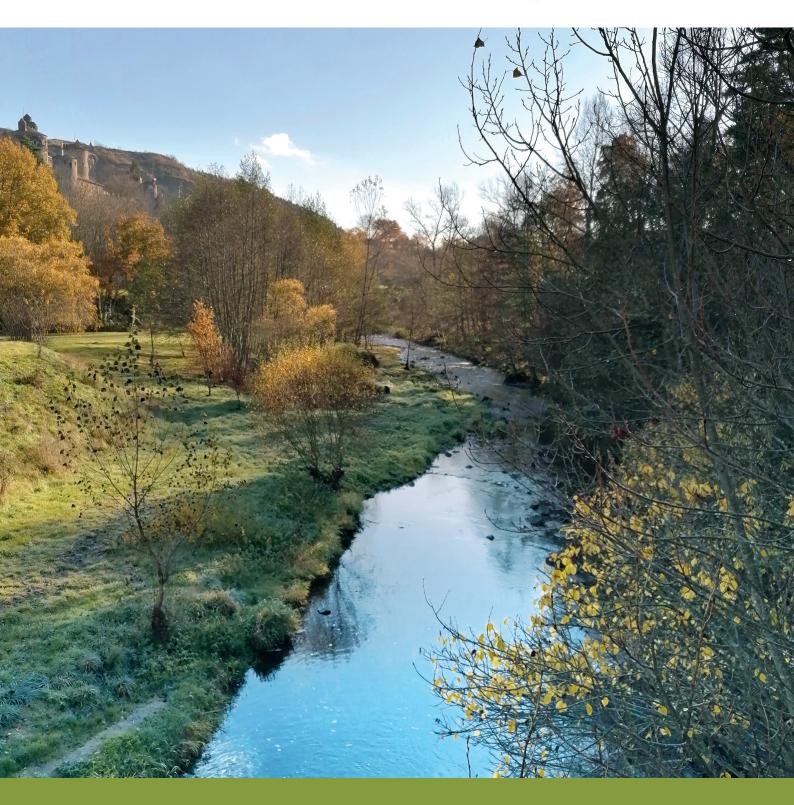
Saint-Vidal VILLAGE EMBLÉMATIQUE DU VELAY























Chères saintvidaloises, chers saintvidalois,

'ANNÉE 2020 qui s'achève restera, certainement, dans nos mémoires. Une année où nous avons été confrontés à une des plus grandes crises sanitaires mondiales que nous ayons eu à affronter.

Certains de nos concitoyens ont été très durement frappés par la maladie causée par ce virus. Ceux sont vers eux que vont en premier mes pensées et mes vœux de bon rétablissement.

Je veux ici saluer et retenir la solidarité dont chacun de vous a fait preuve envers les plus fragiles d'entre nous.

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons dû annuler le repas annuel de fin d'année de nos aînés. Le CCAS leur fera parvenir un colis pour leur témoigner notre reconnaissance et notre affection.

Nous nous devons également de faire l'effort d'aider ceux qui ont subi les effets dévastateurs de cette crise : les commerçants domiciliés sur la commune contraints de fermer boutique, nos artisans et les salariés victimes de licenciement économique. Réservez-leurs vos achats. La solidarité ne doit pas être un vain mot!

le souhaite bon courage à nos associations qui ont du annuler leurs activités. Nous comptons sur elles l'an prochain et nous serons à leurs côtés, pour redynamiser notre commune et faire revivre ces bons moments festifs dont nous aurons tous grand besoin.

Au printemps, le conseil municipal a été renouvelé, une nouvelle équipe a pris le flambeau et s'est mis rapidement au travail. Même si du retard a été pris à cause de la crise sanitaire et des confinements successifs, nous continuons à mettre en place des projets communaux. Nous nous sommes engagés à gérer, avec rigueur, les finances publiques communales car l'argent que nous dépensons, c'est votre argent, c'est le produit de vos impôts, nous ne l'oublions pas.

Ma détermination et ma volonté sont intactes. J'ai toujours la même passion et la même envie de travailler, encore et toujours, pour l'avenir

Soyons optimistes, nous nous devons de regarder devant nous, faisons des difficultés rencontrées une force pour mieux appréhender l'avenir et apprécier, encore plus, le bien-vivre à Saint-Vidal.

Bonne année 2021 à toutes et à tous!

Infos pratiques

p. 4 > 7

État Civil p. 8 Hommage p. 9

Du producteur au consommateur

> **Finances** p. 11 > 15

> Travaux **Projets** p. 16 > 17

> > CCAS p. 18

Brèves Infos p. 19 > 22

Associations

p. 23 > 28

<u>Idées rando</u>



Bulletin Municipal de Saint-Vidal

Rédaction - Photos - Diffusion : Mairie de Saint-Vidal

> Conception et Impression: Agence iBiz® - www.ibiz.fr

Dépôt Légal : À parution.

Reproduction même partielle interdite. L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire. Les textes et les photos sont fournis par la Mairie et n'engagent que celle-ci.

Infos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 13h00 et de 13h30 à 17h

Tél: 04 71 08 68 34

Mail: saintvidal.mairie@orange.fr

Permanence du Maire sur RDV au 06 89 43 21 17

Tarifs communaux 2021

> LOCATION SALLES COMMUNALES

Personnes résidant sur l	la commune
--------------------------	------------

Grande salle + salle des escaliers	240,00 €
Grande salle	. 180,00 €
Salle des escaliers	120,00 €

Personnes ou organismes extérieurs à la commune

• À titre privé

Grande salle + salle des escaliers	550,00€
Grande salle	440,00 €
Salle des escaliers	180.00€

• À titre public (assemblée générale - réunion publique...)

, ,	1 1 /
Grande salle + salle des escalie	rs240,00€
Grande salle	180,00€
Salle des escaliers	120,00 €

Location de mobilier

Table (1,80 m x 0,80 m)	3,05 €
Table (1,20 m x 0,80 m)	1,52 €
Chaise	0,30 €

> EAU ET ASSAINISSEMENT 2021

Tarifs Eau (HT)		
Forfait annuel	42,50 €	
Tranche 1 (≤ 300 m³)	0,8267 €/m³	
Tranche 2 (301 à 500 m³)	0,7845 €/m³	
Tarif agricole sous réserve d'un comptage individualisé pour l'exploitation agricole		
Tranche 3 (> 500 m³) 0,50 €/m³		
Tarifs Assainissement (HT)		
Forfait annuel	30,00 €	
Tranche 1 (≤ 200 m³)	0,8087 €/m³	
Tranche 2 (> 200 m ³)	0,3614 €/m³	

> CONCESSION FUNÉRAIRE

Concession perpétuelle	1 000,00 €
Alvéole ou caveau cinéraire (30 ans)	
Alvéole et caveau cinéraire (15 ans)	600,00€

> TAXE D'URBANISME

Transport

- > TAXI-TUDIP Un service de transport à la demande
- Réservation impérative le mardi avant 12h pour le service du mercredi et le vendredi avant 12h pour le service du samedi auprès de la Boutique TUDIP : **04 71 02 60 11**
- Tarif: 1,50 € (valable 2 heures)

DESSERTE	MERCREDI		SAMEDI	
Circuit n° 3 Saint-Vidal – Le Puy-en-Velay				
Saint-Vidal (place du château)	14h00	17h50	8h30	12h20
Locussol (Locussol Bas)	14h03	17h47	8h33	12h17
Bleu (Abribus)	14h04	17h46	8h34	12h16
Le Puy-en-Velay (Place Michelet)	14h18	17h32	8h48	12h02
Le Puy-en-Velay (Pôle intermodal)	14h20	17h30	8h50	12h00
Circuit n° 4 Vazeilles- Grazac – Le Puy-en-Velay				
Grazac (Abribus)	14h12	17h48	8h42	12h18
Le Puy-en-Velay (Place Michelet)	14h28	17h32	8h58	12h02
Le Puy-en-Velay (Pôle intermodal)	14h30	17h30	9h00	12h00







> ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Un double scrutin, départemental et régional, aura lieu en mars 2021. Les dates des 1er et 2e tours ne sont pas encore connues à la conception de ce bulletin. Suivant l'évolution de la pandémie Covid-19 et les nouvelles directives gouvernementales, ce scrutin pourrait être repoussé en juin!

> INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Pour pouvoir voter dans votre commune, vous devez être inscrit sur la liste électorale.

Pour vous inscrire, vous avez trois possibilités :

- En présentiel au secrétariat de mairie,
- Par internet en utilisant le téléservice proposé par le site « service-public.fr »,
- Par courrier, en joignant le formulaire Cerfa 12669*02 téléchargeable sur le site « service-public.fr ».

Un justificatif d'identité et un justificatif de domicile sont à fournir à votre demande. Les inscriptions peuvent être déposées toute l'année et, en cas d'élection, jusqu'au 6e vendredi précédant le jour du scrutin.

Vie a sociative

DÉNOMINATION	PRÉSIDENT	CONTACT
A.C.C.A.	TALON Louis	04 71 08 68 15 06 15 26 76 08
Association de Valorisation du Velay Auvergne et Gévaudan	d'ALANÇON Vianney	09 81 43 68 00 ilville@saintvidal.com
Association Sportive de Foot de Saint Vidal	RIBEYRE Pauline	06 71 01 91 92
Bien vivre ensemble au Bourg de Saint-Vidal		bienvivrestvidal@ gmail.com
Comité des Fêtes	BOYER Pierre	06 11 22 44 34
Couvige des 4 tours	BOIRON Pierre	04 71 08 68 46
La Team St-Vidal	PAILHÉS Pascal	04 71 08 06 48
F.N.A.C.A.	PAGÈS Marcel	04 71 08 68 49
Les Amis de l'assemblée de Locussol	BONNET Christian	04 71 02 96 71
Les Amis de la Pétanque	MASSON Nicolas	06 49 86 17 00 petanquesaintvidal@ hotmail.fr

SITE INTERNET **DE LA COMMUNE**

Le site internet officiel de la commune de Saint-Vidal, qui vient de souffler sa première bougie, connaît déjà une fréquentation très respectable. Afin que celle-ci ne cesse de croître, nous vous invitons à partager son adresse web https://www.saint-vidal.fr, avec vos proches, amis et contacts.

Par l'intermédiaire de ce média moderne, le double objectif de l'équipe municipale, est de vous informer en temps réel du mieux possible, mais aussi de permettre aux internautes extérieurs à notre commune, de découvrir son histoire et son patrimoine.

Vous pourrez y retrouver toutes les informations pratiques: les agendas et actualités du moment, les horaires

d'ouverture, les démarches administratives, les services municipaux, le coin des associations...

Nous restons bien entendu à votre écoute, en recueillant à saintvidal.mairie@orange.fr, toute suggestion susceptible de le faire évoluer et de l'améliorer.

Infos pratiques

Une nouvelle équipe municipale





LE MAIRE

Gérard **GROS**

LES ADJOINTS AU MAIRE

Christian **JOUSSERAND**



1^{er} adjoint

Jérôme **VEYSSEYRE**



2^e adjoint

Marie-Luce **PAGÈS**



3^e adjointe

Nicolas **MAGNE**



4e adjoint

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Christophe **BLANCHARD**



Maryline **IOURDE**



Céline BROC



Nicolas MASSON



Marion **BUISSON**



Emmanuel **PUCHARD**



Franck FOURY



Yannick **RAYNAUD**



Karine FRADET



Vincent VIALLET



LES COMMISSIONS DES ÉLUS



> COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION **DU PUY-EN-VELAY**

Saint-Vidal fait partie des 72 communes composant la CAPEV.

- Délégué titulaire : Gérard GROS
- Délégué suppléant : Christian JOUSSERAND

> SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION **MULTIPLE DE LOUDES (SIVOM)**

Ce syndicat a été créé en 2000 suite à la dissolution de la Communauté de Communes du Pays de Loudes remplacée par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Il regroupe les neuf communes de l'ancien canton de Loudes. Il a la gestion des équipements sportifs principalement les stades de foot, gymnase de Loudes. Au sein de ce syndicat, le Centre Intercommunal d'Action Sociale, CIAS, assure la gestion de la Maison d'Accueil Rurale pour les Personnes Âgées, MARPA « La Musette », l'aide à domicile et le portage de repas.

• Membres titulaires : Gérard GROS, Jérôme VEYSSEYRE et Marion BUISSON

Membre suppléant : Marie-Luce PAGÈS

COMMISSIONS COMMUNALES

VOIRIE URBANISME CADRE DE VIE

Christian IOUSSERAND lérôme VEYSSEYRE Franck FOURY Nicolas MAGNE **Emmanuel PUCHARD** Yannick RAYNAUD

BUDGET / FINANCES / AFFAIRES SCOLAIRES/RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

lérôme VEYSSEYRE Marie-Luce PAGES Céline BROC (Déléguée RPI Sanssac-l'Église) Maryline JOURDE (Déléguée RPI Sanssac-l'Église) Yannick RAYNAUD

BÂTIMENTS

Jérôme VEYSSEYRE Christophe BLANCHARD Nicolas MAGNE Nicolas MASSON **Emmanuel PUCHARD** Yannick RAYNAUD

DESCRIPTION MUNICIPAL / COMMUNICATION / **VIE ASSOCIATIVE / ANIMATIONS**

Marie-Luce PAGÈS Marielle BUISSON Céline BROC Karine FRADET Vincent VIALLET

> SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉNERGIES DU SECTEUR DE LOUDES

Ce syndicat est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité sur le territoire de ses collectivités membres. En compétence optionnelle, il gère la maitrise d'ouvrage (renouvellement, renforcement, extension), la maintenance et l'entretien du réseau communal d'éclairage public.

• Délégué titulaire : Jérôme VEYSSEYRE

• Délégué suppléant : Nicolas MASSON



> SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE DU VELAY

Cette société est constituée d'actionnaires publics dont la CAPEV (Communauté d'Aglomération du Puyen-Velay) et plusieurs autres communes de la CAPEV.

Elle intervient pour le compte de ces actionnaires dans les domaines de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement, dans le cadre d'études de faisabilité, de contrats de mandats, de concessions ou de missions d'assistance à maitrise d'ouvrage. La commune est entrée dans le capital de la SPL en 2018 en achetant 15 actions. Depuis, la SPL a été mandatée dans les réalisations suivantes : étude de faisabilité et mission d'assistance à maitrise d'ouvrage de l'aménagement d'aires de stationnement lié au développement touristique et de loisirs à Saint-Vidal, mission d'assistance à maitrise d'ouvrage de l'aménagement du village de Chazelles.

Un membre du conseil est désigné par le conseil municipal pour participer aux assemblées générales ordinaires ou extraordinaires.

• Membre élu : Franck FOURY

> COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le rôle de cette commission est d'examiner les candidatures et/ou les offres lors de consultations d'entreprises dont le montant de travaux est supérieur à 40 000 € HT.

Président : Gérard GROS

• Membres titulaires : Christian JOUSSERAND, Jérôme VEYSSEYRE et Emmanuel PUCHARD

• Membres suppléants : Karine FRADET, Maryline JOURDE et Franck FOURY

> CONSEILLER DE DÉFENSE

Interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense, relais d'information sur la défense auprès du conseil, des citoyens, correspondant du recensement des jeunes de 16 à 18 ans.

• Membre élu : Nicolas MAGNE



> COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Équivalent à un CE dans le secteur privé, la commune adhère à ce service d'aide à l'action sociale au sein des collectivités depuis 2009.

 Délégué élu : Marie-Luce PAGÈS • Délégué agent : Élisabeth EYMARD

LES EMPLOYÉS COMMUNAUX

Élisabeth **EYMARD**



Sécrétaire de mairie

Rudy **MATHIEU**



Adjoint technique

Nicole **TRESCARTE**



Agent d'entretien

État civil





Hommage

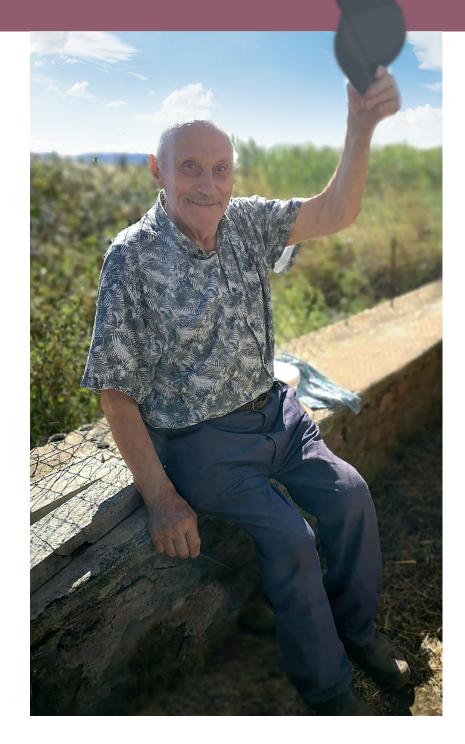
Pierre Boiron s'en est allé à l'aube de ses 90 ans.

C'est avec une profonde tristesse et une grande émotion que nous avons appris, ce vendredi 11 décembre, le décès de notre ancien maire Pierre Boiron.

D'abord membre du conseil municipal en 1977 dans l'équipe de Pierre Coste, en 1983 il devient adjoint sur la liste portée par Roger Mialon. En 1989, il est élu maire de Saint-Vidal et conservera cette fonction pendant deux mandats jusqu'en 2001.

Pierre était un homme de terrain, il avait une connaissance parfaite du territoire communal. Grand visionnaire, il a très vite compris l'intérêt d'assainir les villages de la commune. Dès 1990, il a lancé les études préliminaires nécessaires à la réalisation des assainissements collectifs du bourg de Saint-Vidal et du hameau de Chazelles, puis en 2000, les travaux d'assainissement de Grazac. Pierre a, à son actif, la restructuration du bâtiment communal « Les anciennes écuries du château » dont le projet initial de création d'un centre culturel, lancé par la précédente municipalité, a été abandonné, au profit d'une magnifique salle des fêtes au service des associations communales et de ses habitants.

Pierre a également contribué à l'entretien et l'amélioration des voiries rurales et communales, la création du nouveau cimetière, et divers et multiples autres chantiers.



Pierre était aussi très impliqué dans la vie associative. Il a été dirigeant de l'AS Saint-Vidal à sa création, en 1976, président de l'ACCA de nombreuses années et encore aujourd'hui, président du club des aînés « le Couvige des quatre tours ». Son départ va laisser un très grand vide, il va beaucoup nous manquer.

Pierre était une des mémoires de notre commune, toujours de bon conseil. Il a été un maire apprécié des Saintvidalois, il a énormément contribué à la prospérité de notre commune.

À son épouse Renée, ses fils Joël et Gilles, et à tous ses proches, nous adressons nos sincères et respectueuses condoléances.

Au revoir Pierre!



Les récents évènements nous ont obligés à limiter nos déplacements, à penser différemment notre consommation. Nos producteurs et commerces locaux ont, eux aussi, fait de gros efforts pour développer un autre mode de diffusion de leurs produits, par exemple, en les apportant directement au domicile du consommateur.

La livraison à domicile a été très appréciée pendant les périodes de confinement ; elle existait déjà avant mais elle peut également perdurer au-delà. Notre commune bénéficie de différents produits qui peuvent être livrés directement chez vous. Voici une liste non exhaustive qui pourra être complétée au fur et à mesure du temps.

La Limousine de Haute-Loire

LISTE DES PRODUCTEURS LOCAUX PROPOSANT LA LIVRAISON À DOMICILE



La boulangerie de Polignac

<mark>Livrai</mark>son à Locussol le mercredi et le vendredi

04 71 09 47 76

La boulangerie de Loudes

Livraison à Grazac le mardi et vendredi

04 71 08 60 37

La boulangerie de Saint-Paulien

(Aux saveurs d'Antan) Livraison le lundi 04 71 57 09 59



La ferme des T'sabr

Livraison de viande de veau

06 74 64 21 62 (Lionel GROS)

(Ceaux d'Allègre) Livraison de fromage de chèvre

07 87 80 94 37

Fromagerie le GAEC du Donjon

(Polignac)

(Locussol)

et de bœuf BIO

Livraison de fromage de brebis (panier à 20 €) le samedi matin

06 07 55 94 51



Pisciculture du Vourzac

Livraison de poissons et produits dérivés

04 71 09 43 84



Épicerie Les Portes du Soleil (Fix-Saint-Geneys)

06 64 48 95 93



Primeur Au Jardin de Johana (Saint-Vincent)

Commande en ligne **04 71 01 30 57**

Cette liste pourra être complétée au fil du temps, avec les connaissances de tous.

Vous pouvez envoyer vos bonnes adresses par mail à la mairie.





Saint-Vidal

Costian de fountiennement		
Section de fonctionnement		
Recettes de fonctionnement de l'exercice	398 905,78	
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	253 042,62	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	145 863,16	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	-	
Résultat de clôture de fonctionnement	145 863,16	
Section d'investissement		
Recettes d'investissement de l'exercice	191 730,97	
Dépenses d'investissement de l'exercice	298 294,14	
Résultat d'investissement de l'exercice	-106 563,17	
Résultat antérieur reporté	24 125,09	
Résultat de clôture d'investissement	-82 438,08	
Résultat de l'exercice 2019	39 299,99	
Résultat de clôture au 31/12/2019	63 425,08	

Centrale photovoltaïque Cherbaud - Locusol

Section de fonctionnement		
Recettes de fonctionnement de l'exercice	38 695,80	
> Vente des kilowatts produits	38 695,80	
Dépenses de fonctionnement de l'exercice	34 013,87	
> Location toiture reversée au budget général de la commune	5 804,00	
> Frais de personnel affectés au budget photovoltaïque	13 520,00	
> Assurance	1 060,57	
> CFE / Impôts sur bénéfices	349,00	
> Intérêts des emprunts	3 286,78	
> Dotations aux amortissements	9 305,83	
> Frais d'énergie	687,69	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	4 681,93	
Résultat de fonctionnement antérieur reporté	13 147,12	
Résultat de clôture de fonctionnement	17 829,05	
Section d'investissement		
Recettes d'investissement de l'exercice (Amortissements des immobilisations et Réserves)	12 305,83	
Dépenses d'investissement de l'exercice (Capital des emprunts principalement)	12 366,24	
Résultat d'investissement de l'exercice	-60,41	
Résultat antérieur reporté	3 025,65	
Résultat de clôture d'investissement	2 965,24	
Résultat de l'exercice 2019	4 621,52	
Résultat de clôture au 31/12/2019	20 794,29	



C.C.-A.S. Saint-Vidal

Recettes de fonctionnement de l'exercice		
Recettes	768,00	
> Subvention de la commune	768,00	
> Autres dons	0,00	
Dépenses	1 738,11	
> Repas / Colis des aînés / Cadeaux nouveaux-nés	1 684,11	
> Cotisations URSSAF	54,00	
Résultat de l'exercice	-970,11	
Résultat antérieur reporté	71,85	
Résultat de clôture au 31/12/2019	-898,26	

Subventions aux associations

A.C.C.A.	130 €
Association Sportive de Foot de Saint Vidal	200€
Comité des Fêtes	100 €
Couvige des 4 tours	100€
F.N.A.C.A.	100 €
APE de Sanssac l'Église	50 €
Les Amis de l'assemblée de Locussol	100€
Les Amis de la Pétanque	100 €
Volcan'ots du Canton de Loudes	100 €







SITUATION FIANCIÈRE 2019

2019	Montant	Montant en € par hab pour			
(1) refinancements de dettes déduits si le compte 166 a été renseigné	Montant en €	Commune	Départe- ment	Région	National
FONCTIONNEMENT					
Total des produits de fonctionnement = A	398.906	658	796	851	802
dont : Produits de fonctionnement réels	390.082	644	776	822	779
dont : Impôts locaux	110.759	183	303	329	316
Fiscalité reversée par les GFP	27.719	46	80	106	83
Autres impôts et taxes	21.545	36	32	47	53
Dotation globale de fonctionnement	69.752	115	196	137	148
Autres dotations et participations	24.362	40	50	68	56
dont : FCTA	461	1	1	2	2
Produits des services et du domaine	38.745	64	55	70	62
Total des charges de fonctionnement = B	253.043	418	598	675	648
dont : Charges de fonctionnement réelles	223.595	369	566	634	615
dont : Charges de personnel (montant net)	84.370	139	255	275	275
Achat et charges externes (montants nets)	45.050	74	201	211	203
Charges financières	23.175	38	21	22	17
Subventions versées	32.894	54	25	31	26
Contingents	1.796	3	19	42	44
Résultat comptable = A - B = R	145.863	241	197	176	154
Capacité d'autofinancement brute = CAF	166.486	275	211	187	164
INVESTISSEMENT					
Total des ressources d'investissement budgétaires=C	191.731	316	536	506	420
dont : Excédents de fonctionnement capitalisés	134.918	223	200	163	145
Dettes bancaires et assimilées (hors ICNE) (1)	0	0	76	97	76
Autres dettes à moyen long terme	1.810	3	0	4	2
Subventions reçues	5.067	8	155	105	91
Taxe d'aménagement	5.804	10	8	19	13
FCTVA	14.684	24	49	46	40
Autres fonds globalisés d'investissement	5.804	10	9	20	14
Amortissements	29.447	49	14	12	11
Provisions	0	0	0	0	0
Total des emplois d'investissement budgétaires = D	298.294	492	576	522	430
dont : Dépenses d'équipement	65.972	109	463	397	336
Remboursement de dettes bancaires et assimilées (1)	216.693	358	86	87	71
Remboursements des autres dettes à moyen long terme	6.805	11	1	3	2
Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0
Charges à répartir Immobilisations affectées, concédées	0	0	0	0	0
Besoin de financement résiduel = D - C	106.563	176	40	16	10
+ Solde des opérations pour compte de tiers	0	0	-1	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	106.563	176	39	16	10
Résultat d'ensemble	39.300	65	158	160	144
DETTE	33.300	05	130	100	1.7.7
Encours total de la dette au 31 décembre	881.377	1.454	799	808	612
dont encours des dettes bancaires et assimilées	875.138	1.444	790	772	597
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité			, 53		20.
du solde du compte 441.21	875.138	1.444	790	771	596
Annuités des dettes bancaires et assimilées (1)	239.869	396	106	108	87
Avances du Trésor (solde au 31/12)	0	0	0	0	0
FONDS DE ROULEMENT en fin d'exercice	63.425	105	227	407	443



Les taux des impositions sur le territoire de la commune

		Taux d'imposition (%)			
LES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale	
Taxe d'habitation (TH)	19,95 %	19,95 %	19,81 %	21,60 %	
> dont taux voté par la commune	8,88 %	10,96 %	11,64 %	12,40 %	
 dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats) 	1,65 %	1,34 %	1,44 %	1,14 %	
> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	9,42 %	8,83 %	8,20 %	9,27 %	
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	11,91 %	16,41 %	16,38 %	17,97 %	
> dont taux voté par la commune	8,00 %	14,49 %	14,27 %	15,41 %	
 dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats) 	1,41 %	1,31 %	1,79 %	1,35 %	
 > dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM) 	2,50 %	2,20 %	2,45 %	2,98 %	
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	62,71 %	73,68 %	55,45 %	50,99 %	
> dont taux voté par la commune	42,84 %	64,87 %	48,79 %	43,64 %	
 dont taux appliqués par les groupements sans fiscalité propre (syndicats) 	7,94 %	6,24 %	3,75 %	3,63 %	
> dont taux applicable par le groupement à fiscalité propre (FA/FM)	11,93 %	8,33 %	6,05 %	7,18 %	
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	49,80 %	49,38 %	39,35 %	39,64 %	
> dont taux TAFNB fixe pour la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
> dont taux TAFNB fixe pour le GFP	49,80 %	49,38 %	39,35 %	39,64 %	
Cotisation foncière des entreprises (à l'exclusion de la FPZ/FPE)	27,77 %	26,80 %	25,24 %	25,02 %	
> dont taux CFE voté par la commune	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
> dont taux CFE des groupements sans fiscalité propre	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
> dont taux CFE applicable par le groupement à fiscalité propre (FA)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
> dont taux CFE applicable sur le territoire de la commune (FPU)	27,77 %	26,80 %	25,24 %	25,02 %	
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPZ)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
Taux de CFE applicable sur le territoire de la commune (FPE)	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères					
> taux moyen de la commune sur son territoire	0,00 %	10,88 %	9,82 %	10,95 %	
> taux moyen appliqué par l'EPCl compétent sur le territoire de la commune	8,46 %	10,88 %	9,82 %	10,95 %	





Les produits des impôts directs locaux sur le territoire de la commune

	Produits	Produits en € par habitant			
PRODUITS DES IMPOSITIONS	en €	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH et THLV et THRS,GEMAPI, GEMAPILV)	136.991	226	245	260	251
> dont produits TH + GEMAPI au profit de la commune	60.946	101	134	152	144
> dont produits THLV + GEMAPILV au profit de la commune	0	0	1	0	0
> dont produits surtaxe TH résidences secondaires au profit de la commune	0	0	0	0	0
> dont produits TH au profit des groupements sans fiscalité propre	11.320	19	1	2	1
> dont produits THLV au profit des groupements sans fiscalité propre	0	0	0	0	0
> dont produits TH + GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre (FA/FM)	64.725	107	110	104	105
> dont produits THLV + GEMAPILV au profit des groupements à fiscalité propre	0	0	0	2	1
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	60.803	100	162	177	177
> dont produits FB au profit de la commune	40.847	67	143	154	152
> dont produits FB au profit des groupements sans fiscalité propre	7.190	12	1	2	1
dont produits FB au profit des groupements à fiscalité propre (FA/FM)	12.766	21	18	19	23
 dont produits FB au profit des groupements à fiscalité propre (FA/FM) 	0	0	0	1	1
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	13.091	22	37	27	33
> dont produits FNB au profit de la commune	8.944	15	33	24	28
> dont produits FNB au profit des groupements sans fiscalité propre	1.658	3	0	0	0
> dont produits FB au profit des groupements à fiscalité propre (FA/FM)	2.489	4	4	3	4
 dont produits GEMAPI au profit des groupements à fiscalité propre 	0	0	0	0	0
Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TAFNB)	1.242	2	1	1	2
> dont produits au profit de la commune	0	0	0	0	0
 dont produits FNB au profit des groupements à fiscalité propre 	1.242	2	1	1	2
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	45.797	76	64	88	85
> dont au nom de la commune seule	0	0	0	0	0
> dont au profit des groupements sans fiscalité pro- pre	0	0 0	0	0	0
> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
> dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FA)	0	0	0	0	0
> dont produits CFE (hors GEMAPI) au nom des groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPE)	45.797	76	64	88	85
 dont produits GEMAPI au nom des groupements à fiscalité propre (FPU/FPZ/FPE) 	0	0	0	1	0
Taxe ou taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM ou TIEOM)					
> au profit de la commune	0	0	84	75	69
> au profit de l'EPCI compétent	35.995	59	84	75	69

Travaux et projets

INVESTISSEMENT 2020 - LES PRINCIPAUX TRAVAUX	DÉPENSES (TTC)	RECETTES
Bâtiments communaux Agrandissement du local de Pétanque (honoraires architecte établissement du permis de construire / fournitures de matériaux / divers) Main d'œuvre réalisée par les bénévoles de l'association communale de pétanque	21 940 €	
Logements communaux (travaux plâtrerie-peinture / équipement électroménager : 3 fours encastrables, 2 plaques induction, meubles, divers)	8 636 €	
Voirie Réfection et/ou remise en état suite à intempéries de divers chemins ruraux - Travaux Chemin des Ombres (Grazac) et Chemin de La Garde (Locussol)	42 560 €	22 686 € (Subventions État et Département)
Éclairage public (Travaux du Syndicat Départemental d'énergies 43) Participation communale pour la pose de 4 candélabres (2 à Grazac et 2 à Locussol)	4 942 €	
Matériel Acquisition d'une balayeuse	2 466 €	4 700 € (Subventions État matériel 2019)
Matériel informatique et de Bureau (remplacement UC / certificat électronique télétransmission / urne électorale)	1 721 €	165 € (Subventions État)

Acquisition d'une balayeuse



Arrivée de la fibre internet





Projet d'aménagement du village de Chazelles

Du fait de la crise sanitaire sans précédent et du confinement total du début d'année, ce projet, qui aurait dû débuter cette année a pris beaucoup de retard, au regret de la municipalité et des habitants de Chazelles. Seuls les travaux d'enfouissement des réseaux secs et quelques reprises et extensions de canalisations d'eau potable et d'égouts ont commencé au printemps ; ces travaux ont aussi pris du retard sur les délais prévus à cause de la situation sanitaire mais également à cause de la présence de roches dures en sous-sol, rendant le travail des agents de l'entreprise EGEV long et difficile et des prévisions budgétaires revues à la hausse qui seront à inscrire au prochain budget communal 2021!

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES HT	RECETTES PRÉVISIONNELLES		NELLES
Travaux préparatoires	2 500	ÉTAT	140 695
Sécurité routière - Traversée du Bourg - Mobilité	126 856	RÉGION	59 021
Aménagement paysager	31 175	DÉPARTEMENT (amendes de police)	20 400
Aménagement patrimonial	18 650		
Aménagements hydrauliques - Dépense incendie	38 195	COMMUNE (fonds propres)	55 031
Honoraires Maitrise d'œuvre (6 % du montant des travaux)	13 043		
Honoraires CSPS, sondage, levé topo, etc	8 471		
Dépenses imprévues (10 % du montant des travaux)	21 738		
Rémunération Assistance à Maitrise d'Ouvrage (6% des travaux + honoraires + imprévus)	14 519		
TOTAL	275 147		275 147







DESCRIPTIF DU PROJET ET SES PROBLÉMATIQUES

• Le projet s'articule autour de 3 problématiques :

- la vitesse de circulation des véhicules sur la RD 113
- la qualité de l'espace public et du patrimoine
- le traitement des eaux pluviales, notamment en cas de forte crue

Les réponses multiples ont un dénominateur commun : le cadre de vie et le souhait de retrouver un espace urbain moins chaotique. Le caractère rural du village, les aménagements doivent être le plus simple possible, sans complexité, avec des matériaux naturels et locaux en reprenant des grandes lignes de forces présentes sur le site : murs en pierres sèches, fossés végétalisés, bandes végétales sauvages de type prairie... Deux points d'intérêts majeurs dans le projet sont ainsi mis en valeur : le Couderc et le lavoir/abreuvoir, petit patrimoine à bout de souffle pourtant reflet de l'identité du village. Le reste du projet concerne principalement les traitements de surfaces.

O Le projet se développe en trois séquences majeures :

• l'entrée de village • la transition • le centre bourg. Le traitement de la problématique liée à la vitesse sur la route départementale est réalisé par une chaussée recalibrée afin d'avoir une largeur unique (5,50 m) sur son linéaire de bout en bout du village. Sur cette traversée, l'enrobé traditionnel sera interrompu par un changement de couleur (ocre) amenant une perception homogène des limites du village tout en fonctionnant comme avertisseur aux automobilistes : le passage de la route à la rue.

Des "bords" délimitant ce qui ne l'était pas jusqu'alors garantiront une hiérarchisation des différentes mobilités. Des panneaux radars pédagogiques seront aussi mis en

Des panneaux radars pédagogiques seront aussi mis en place en phase de transition.

Problématiques liées à l'insécurité routière / Enjeux de traversée de bourg et de mobilité

L'entrée de village avant le panneau d'agglomération sera à traiter afin de faire chuter la vitesse dès l'entrée dans Chazelles : passage de la route à la rue, manque de repère et de lisibilité de l'espace urbain général : pas de différence entre le centre-bourg ou l'entrée de village, largeur voirie, matériau bande circulable, géométrie, incite à ne pas ralentir.

- ◆ Séquence Entrée de Village: créer un effet de porte pour une entrée de village soignée et changer momentanément la couleur de la bande circulable au niveau du panneau d'agglomération. Couleur que l'on retrouvera dans le bourg.
- Séquence de Transition: inclure un dispositif de panneau radar pédagogique, réaliser un marquage au sol interdisant le dépassement, aménager des accotements structurés en sable pour la sécurité des cheminements pour les piétons avec lignes de rives sur un seul côté, l'autre sera un fossé enherbé et réaliser un rappel de vitesse par panneau classique.
- Séquence Centre bourg : Restructurer l'espace public : créer une zone de circulation douce contenu (aménagement

muret et accotement), modifier la géométrie routière afin d'éviter l'effet « tout droit » avec une largeur de chaussée continue qui modérera la vitesse de l'ensemble des véhicules type zone 30 (poids lourds et 2 roues compris) et mettra en valeur l'espace public, aménagement qualitatif.

Problématiques de restructuration de l'espace public / Enjeux patrimoniaux et paysager

L'espace public est actuellement informel, il n'y a pas de limite entre les fonctions (piéton, paysagers, routier, éléments patrimoniaux, espace poubelles, abris bus...). Le petit patrimoine existant est à bout de souffle.

Solutions envisagées :

- Utiliser les qualités existantes comme vecteur de restructuration notamment murs de pierres sèches, fossé végétalisé, bandes végétales sauvages
- Utiliser des ressources et une mise en œuvre « locales » respectant le caractère rural pour la mise en valeur des petits patrimoines : Couderc, Lavoir et abreuvoir, Four à pain. De types calades de pierres, lignes de pavés fil d'eau, petit mobilier bois, balustrade bois, local poubelle discret et harmonieux...
- Traiter des « points » végétaux renforcés mais ne nécessitant pas trop d'entretien et n'obstruant pas le passage des troupeaux.

Problématiques liés à l'eau / Enjeux de maitrise et de pérennité des ouvrages et du cadre bâti

Problématique « d'inondation » lors des fortes précipitations depuis la partie nord-ouest en surplomb du village. Divers fossés pris en herbe et réseaux traversant le village non efficient pour la canalisation des eaux pluviales.

Solutions envisagées :

- Création d'un fossé drainant depuis les chemins bordant les parcelles 539 & 540
- Création d'une noue paysagère capable de faire tampon lors des fortes précipitations en lieu et place du jeu de boule actuel. Cette noue possèdera un trop plein avec ouvrage de régulation et exutoire avant la prolongation du réseau. La noue paysagère est une solution économique et paysagère. Si son dimensionnement ne suffit pas, possibilité de rétention sous voirie type Nidaplast. Possibilité de mise en place d'un drain dans la parcelle 354 avec exutoire en partie basse du village en plus de la solution de base ci-dessus. Réflexion sur les fils d'eau des revêtements et aménagements neufs et Création de fossé ouvert dans le centre afin de créer des petits espaces de désengorgement sur le réseau.

Une réunion des villageois aura lieu dans les semaines à venir sur place à Chazelles. À la conception de ce bulletin, le jour, le lieu et l'horaire ne sont pas encore arrêtés. Ces informations seront communiquées aux habitants par courrier.

Les élections municipales ont permis au groupe du CCAS de se renouveler. Pour rappel, le Comité Communal d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Les membres qui le composent font partie du Conseil municipal et aussi de la société civile :

- GROS Gérard, président
- PAGÈS Marie-Luce, vice-présidente
- **BEAUZAC Christiane**
- BLANCHARD Christophe
- BROC Céline
- BUISSON Marielle
- CARTAL Georges
- PY Maria
- VIALLET Marie-Jo

Il va continuer les actions menées par l'équipe précédente (un grand merci à Joëlle Gayte, Hélène Pailhès et Mireille Rey) : les animations au profit de l'AFM Téléthon, le portage des petits déjeuners au profit de L'Association Trisomie 21, l'arbre de noël, l'accueil des nouveaux nés de la commune, le repas des anciens...

Cette année 2020 a été particulière, que ce soit au premier confinement du mois de mars ou au second de novembre, rien n'a pu être tenté. Il a fallu tenir compte des recommandations gouvernementales et de la protection des membres.

Cependant, le panier de Noël pour les habitants à partir de 75 ans a pu être organisé et le moment de joie lors du portage est important pour tous les membres du groupe. Un petit mot, un sourire, tout fait sens, en particulier pour les personnes seules ou malades.

Le CCAS vous souhaite une belle année 2021.



Le Club des 4 tours

Nos anciens réunis, en 1977, autour de leur Maire Pierre Coste.

1- GAYTE Léon

2- BADIOU Gabriel

3- TRESCARTE Jean (facteur)

4- LYON Baptiste

5- CHABIDON René

6- TRESCARTE Lucia

7- VIALLET Emma

8- LYON Marie

9- TRESCARTE Élise

10- RAYMOND Marcelle

11- ROUX Marius

12- PILOU Pierre

13- SIMON Pierre

14- RAYMOND lean

15- BARTHÉLÉMY Lucien

16- PRALONG Jean-Pierre

17- LOUBAT Étienne

18- BARTHÉLÉMY Gabrielle

19- PILOU Marthe

20- COLOMB Justine

21- SIMON Mélina

22- CHABIDON Pauline

23- LOUBAT Mélina

24- TRESCARTE Angèle

25- CHABANON Jeanne

26- LOUBAT Louise

27- SAHUC Clémentine

28- GRAVEGEAL Alice

29- BARBALAT Pierre

30- COSTE Régis (maire)

31- MATHIEU Louis

32- TRESCARTE Aphonse

33- REYNIER Augusta

34- CARTAL Marguerite

Malgré une enquête minutieuse, il peut subsister quelques erreurs sur les noms et prénoms. N'hésitez pas à informer la mairie d'éventuelles anomalies.

Brèves & Infos

Decoration du sapin de Noël de Saint-Vidal



Malgré le contexte sanitaire, l'activité de décoration du sapin de Noël par les enfants de la commune a été maintenue pour le plus grand bonheur de notre jeunesse.

La joie, les rires, les cris, l'insouciance, la vie sont revenus, en ce mercredi 9 décembre, autour du beau sapin planté sur la place du château par les bons soins de Christian. Quel bonheur! Quel plaisir!

Les enfants ont été récompensés pour leurs magnifiques travaux de décorations de Noël par la remise d'un sachet contenant diverses friandises et une surprise!

Un grand merci aux enfants, parents, grands-parents!

Et en attendant la venue du Père-Noël, nous leur souhaitons de bonnes vacances.

Joyeux Noël à tous!





AGENCE DE COMMUNICATION AU PUY EN VELAY

Mais aussi



iBizeo!





Brèves & Infos

Bibliothèque municipale

Qui aurait cru, lors de la présentation du bulletin de l'année 2019, que nous vivrions une année aussi spéciale... Le confinement et la COVID-19 ont donc aussi naturellement perturbé l'organisation de notre bibliothèque.

Le **8 février**, comme prévu, le spécialiste des arbres, **Gérard Bretière**, a fait découvrir, avec passion, « *Les arbres au fil des saisons* » à une trentaine de personnes de notre commune. Son diaporama, bien documenté et vivant, a été suivi de questions pertinentes.

Pendant le confinement, une douzaine de familles a profité du **portage personnalisé** d'une sélection de livres, convenue à l'avance, dans le respect des gestes barrières.



Cette parenthèse de papier a été bienvenue pour s'évader virtuellement, sans écran, ni pessimisme médiatique, surtout auprès des enfants et des ados.

L'équipe de bénévoles a dû s'adapter elle aussi. Dès le mois de mai, lors du déconfinement, la permanence du mercredi a été supprimée, seule la permanence du samedi a été conservée. Par contre, le planning a été prolongé sur tout le mois d'août, ce qui a été apprécié par les lecteurs.

Vauillaz ramplir sa hullatin dátashahla at la nasta

Nous avons dû organiser la quarantaine de désinfection pour les documents, un distributeur de gel hydro alcoolique a été installé par Franck, conseiller municipal et des masques ont été mis à disposition des lecteurs et de l'équipe.

Le projet d'échange de revues entre lecteurs a bien fonctionné et la présentation est périodiquement renouvelée.



VOUS SOUHAITEZ PARTAGER VOTRE SAVOIR BÉNÉVOLEMENT AU PROFIT DES HABITANTS DE NOTRE COMMUNE À <u>LA BIBLIOTHÈQUE</u>

dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 31 janvier 2021. Vous serez contacté ultérieurement. Merci.	
Nom et prénom :	
Numéro de téléphone pour vous joindre :	
Quel savoir voudriez-vous transmettre ?	



APPEL AUX HABITANTS



Chacun dans la vie possède un savoir-faire manuel, intellectuel, artistique... facilement transmissible aux autres! L'époque actuelle fait que le lien entre les générations se perd et notre commune avec ses villages disséminés géographiquement, malgré toute la bonne volonté, rend difficile le lien entre habitants.

L'équipe recherche toute personne acceptant de donner bénévolement un peu de son temps et de son savoir aux autres : crochet, tricot, peinture, dentelle, apprentissage du chant, origami, sculpture, réparation de vélo, entretien-réparation petit électroménager, mécanique... tout est possible, tout est imaginable...

Celles et ceux qui seraient intéressés, sont invités à compléter le formulaire inséré dans ce bulletin et le déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant fin janvier. Vous serez contacté ultérieurement.

L'activité aura lieu dans la salle de bibliothèque. Les membres de la bibliothèque se chargent de l'organisation.

Projets 2021 de la bibliothèque municipale

Fabrication et installation de

« Boîtes aux livres »

dont la première sera installée au village de Grazac en 2021.

Une boîte aux livres qu'est-ce que c'est?

Boîte en forme de petit chalet avec des livres à la disposition des habitants, sans contrepartie, ni justificatif d'identité, ni fiche de prêt. Chacun peut les garder... ou les rapporter. L'idée est de recycler au profit de tous les livres en double de la bibliothèque ou peu consultés. Chacun pourra laisser ses propres livres, l'équipe de la bibliothèque fera attention à l'état correct et au renouvellement régulier. Cette pratique permet de rendre les livres accessibles, à tous et à toute heure. Liberté, gratuité, proximité!

Fabriquée localement et artisanalement, à partir d'une ancienne boîte aux lettres de six casiers démantelée et réaménagée avec minutie grâce au savoir-faire de Raymond Chabanon, puis peinte de couleurs vives, elle

du village de Grazac, près de la fontaine, dans un lieu sécurisé et accessible.

Ce recyclage durable profitera à tous.

sera installée début 2021 au centre

La bibliothèque reste un lieu privilégié pour les nouveautés et un choix varié de documents :

- Les bénévoles vont proposer une malle, contenant des jeux de société et jeux de plateaux, prêtée par la BDHL (Bibliothèque Départementale de Haute-Loire). Après une petite formation des bénévoles pour bien maitriser les règles des jeux, des séances de jeux ouvertes à tous ou plus ciblées selon les âges, seront proposées.
- Une valise de livres, pour aider les enfants dyslexiques, sera prêtée sur demande.
- La bibliothèque s'est positionnée pour un spectacle gratuit pour les enfants proposé par la BDHL. Surveillez vos boîtes aux lettres...

L'équipe de la bibliothèque vous aide à prendre soin de vous en 2021

Brèves & Infos

Les saintvidalois ont du talent!

Niché au creux de la vallée de la Borne, à l'ombre des tours du château, le restaurant communal « Des Lys du château » fait honneur à la gastronomie altiligérienne.

Mais connaissez-vous son histoire?

Depuis les années 1950, la famille Testud accueillait la population pour boire « un coup de rouge », acheter du tabac, le journal, et partager le repas de communion du petit dernier! À la mort du couple, le conseil municipal décide d'acquérir cet ensemble immobilier et de le rénover. En janvier 2013, le restaurant communal est ouvert, à la façon d'une auberge, avec six chambres. Le but était de revitaliser le centre-bourg, et permettre aux habitants de retrouver un lieu convivial. La première gérante Laëtitia Thiebaut, choisi le nom : « Des Lys du château » et d'abord seule, puis avec son fils démarre l'activité. À son départ fin 2016, deux nouvelles personnes sont choisies : Cyril et Christelle TARDY.

C'est le chef renommé François Gagnaire, ami de Cyril, qui lui propose d'aller faire un tour à St Vidal pour voir le lieu. Au premier contact, le couple est séduit par la petite place, le cadre paisible, la proximité du Puy. Après avoir tenu 5 ans leur propre restaurant à Langeac, Cyril officie en tant que cuisinier à « La Terrasse » à Saugues, puis ils trouvent enfin leur lieu idéal.



Leur souhait:

garder l'esprit du lieu en mettant leur touche personnelle.

Contact : 04 63 20 23 89



Depuis 4 années maintenant, le bilan est positif. Il a fallu de l'obstination pendant le Covid avec une autre approche de la restauration : le service traiteur. Le repas tout prêt est servi dans de la belle vaisselle, le plat dressé comme au restaurant, et ça plait!

C'est maintenant « notre endroit, notre rythme » avec toujours le souci de proposer des menus liant produits du terroir (Cyril s'approvisionnant sur le marché du Plot en direct avec les producteurs) et saisonnalité.

Coté Hôtel, la clientèle qui souhaite se reposer au calme est accueillie comme dans une auberge des années 2020, c'est-à-dire: bien recevoir, bien manger et partager de belles rencontres.

Les Tardy continuent de construire leur projet, en conjuguant vie familiale avec leur fille Malvina : recherche de nouvelles recettes, accueil privilégié avec la clientèle. Le bouche à oreille est positif, et l'image gastronomique de Saint-Vidal s'en trouve confortée. Les racines périgourdines de Cyril avec la cuisine du poisson et des champignons font recette. D'ailleurs en voici une proposée par le chef, à essayer à la maison, pour les mois d'hiver :

RECETTE FACILE

Ingrédients:

- 1 kg de chair à saucisse
- 1 échalote ciselée
- 1 petite gousse d'ail hachée
- 1 cuillère à soupe de cognac
- 150 g de pain rassis trempé dans du lait
- 2 œufs
- 4 cuillères de persil plat haché
- 100 g de cèpes secs trempés
- Sel et poivre à chacun son goût
- 2 rouleaux de pâte feuilletée

Pâté chaud à la viande aux cèpes

Préparation:

Mélanger tous les ingrédients ci-dessus et laisser reposer 12h au frigo. Le lendemain prendre un plat à tarte pour 6 personnes. Dans le fond, étaler la 1^{re} pâte, garnir avec la chair, mettre la 2^e pâte par-dessus, bien la coller avec l'autre et faire un trou au milieu ; faire cuire au four à 180° pendant 45 min. Déguster chaud ou froid avec une salade.













Associations

Les Amis de la Pétanque



L'année 2020 s'achève et il est temps pour notre association de dresser le bilan de cette année particulière.

L'année sportive a tout de même bien commencé avec l'organisation d'un concours aux Orgues d'Espaly dès le 7 mars 2020. Celui-ci a réuni 61 triplettes (soit 183 licenciés de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal). Le succès de cette journée est en grande partie dû à la forte mobilisation des membres de notre association qui se sont organisés pour la tenue de la buvette et l'enregistrement des points acquis par chaque équipe.

Compte tenu du contexte sanitaire, notre activité sportive et associative a malheureusement dû être stoppée, que ce soit pour les championnats, la coupe de la Haute Loire ou encore l'accueil du qualificatif départemental en doublettes mixtes qui aurait dû avoir lieu en mai.

Mais qu'à cela ne tienne, les membres du bureau ne se sont pas laissés abattre et ont profité de ce temps de pause imposé pour mettre en marche un projet important dans l'évolution de notre association : la construction d'un terrain de pétanque couvert.

Avec l'aide de la Mairie, notre partenaire financier dans ce projet, nous nous sommes lancés : plans, devis, planning de construction, prise de contact avec les entreprises. La tâche n'a pas été facile puisque tout devait être fait à distance mais grâce à l'implication de tous nous y sommes parvenus.

Petit à petit, samedi après samedi, avec une équipe de bénévoles restreinte pour respecter une distanciation nécessaire en cette période, notre bâtiment est sorti de terre : fondations, murs, toiture, électricité, l'édifice a été construit grâce au savoir-faire, l'ingéniosité et l'implication des membres du club.

À l'automne la plus grande partie était achevée mais le second confinement a une nouvelle fois stoppé l'avancée de notre projet. Mais ce n'est que partie remise et nous espérons pouvoir terminer le bâtiment au plus vite, si les températures nous permettent d'y travailler.

Nous tenons à remercier la mairie pour le financement apporté à ce projet mais aussi les entreprises Velay Bois (Bois, menuiserie, construction), Gonin Duris (matériel agricole) et SARL Jammes (Menuiserie, charpente) pour leur don de matériaux et leur main d'œuvre bénévole.

Un immense merci également aux membres de l'association qui se sont investis dans cette aventure : que ce soit pour bétonner, plancher, clouter, isoler, tuiler mais aussi pour nettoyer, cuisiner, ranger chacun a su apporter sa pierre à l'édifice, ses idées et surtout sa bonne humeur!

Sur le plan associatif, nous avons pu nous rassembler pendant l'été et avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux joueurs habitant la commune. Les entrainements en extérieur ont donc eu lieu tout au long de l'été.

Malgré une année 2020 compliquée avec l'annulation du championnat et des coupes, notre association reste tournée vers l'avenir et compte bien mener ses projets jusqu'au bout.

Nous donnons rendez-vous à tous les licenciés dès le 06 mars 2021 aux Orgues d'Espaly pour une reprise bien méritée ainsi que les 1er et 2 mai 2021 à Saint Vidal pour l'accueil du qualificatif départemental en doublettes mixtes.

Tous les membres des Amis de la Pétanque de Saint Vidal vous souhaitent une bonne année 2021!



Associations



Les actvites 2020 du comite des fêtes

L'année 2019 se terminait avec la traditionnelle soirée de Noël, où tous les enfants, accompagnés de leurs familles, ont pu apprécier les facéties des clowns magiciens Castor et Polux. C'est autour d'un apéritif dinatoire que nous attendions l'arrivée du Père Noël.

Nous entamions l'année 2020 avec notre assemblée générale le 17 janvier. Cette assemblée était la dernière à laquelle participait Marie-Jo Viallet, qui après tant d'années consacrées au comité, (pour bon nombre en qualité de présidente) avait fait le choix de prendre un repos bien mérité. **Merci Marie-Jo pour ces 26 années pendant**

lesquelles tu as su transmettre au travers du comité des fêtes, toute ton énergie positive. Présidente en activité tu fus, Présidente d'honneur tu resteras.

Notre ami Loulou Talon a, lui aussi, souhaité prendre du recul, tout en nous précisant qu'il resterait disponible si nous avions besoin de ses services pour certaines activités. Le comité le remercie pour autant d'années de présence et de participation.

Le 30 janvier, l'Organisation Mondiale de la Santé prononce l'état d'urgence de santé publique de portée internationale. Le 11 mars 2020 l'épidémie de Covid-19 est déclarée pandémie. Nous aurons juste eu le temps de recevoir la troupe des « Amis du Patois Vellave », le dimanche 2 février, qui présentait sa dernière pièce, « Las Camponas di iéï de Mai ». En mars une soirée One Woman Show était prévue, mais nous avons dû nous résoudre à l'annuler. Il en fut de même pour notre animation autour du feu de la Saint-Jean, ainsi que pour la fête votive.

Le 3 septembre nous avons pu organiser une réunion, et décision fut prise de redonner un peu de vie à notre four banal, et c'est ainsi

qu'une centaine de « Pizzas » sortirent de ce dernier, malgré une météo capricieuse qui ne nous a pas permis de proposer une dégustation sous chapiteau comme nous l'aurions souhaité.

Depuis le 29 octobre, nous vivons sous Cloche, espérons que lorsque vous découvrirez ce bulletin, les choses se seront grandement améliorées.

A vous toutes et tous, courage, lucidité, imagination, afin de nous mobiliser pour un avenir meilleur. Nos vies ont radicalement changé pendant des mois, maintenant nous ne pouvons que vous souhaiter une nouvelle année 2021 avec santé, bonheur et oublier l'année 2020.

Couvige des "4 tours"



Notre rentrée, à l'automne 2019, s'était bien passée. Les bûches de Noël étaient au rendez-vous et, en janvier, nous avons, comme d'habitude, partagé la galette des rois et même programmé une sortie au restaurant...

Mais l'année 2020 nous réservait de mauvaises surprises, la Covid et le confinement. Finies nos rencontres du mardi avec ses bavardages, son Triomino et ses jeux de cartes... Nous, « les anciens » étions la cible principale de cet affreux virus : le moral était au plus bas.

Notre président, **Pierre Boiron**, qui nous a malheureusement quittés ce 11 décembre, avait 90 ans le 20 mai ! Avec quelques-uns, nous sommes allés, (en respectant les mesures barrières !) lui fêter son anniversaire. Un bel après-midi, sous le saule pleureur, qui nous a fait du bien. Il laissera un vide immense dans notre groupe et il nous manquera à chacune de nos retrouvailles

Comme vous tous, nous attendons que revienne « la vie d'avant ». Nous espérons que 2021 sera, pour vous tous, la plus heureuse possible et que nous pourrons, à nouveau, au couvige, profiter d'instants précieux de convivialité.

Un moment de tristesse, hélas : nous avons appris, le 25 novembre, le décès d'**Antoinette Sahy**, l'épouse de l'ancien propriétaire du château. Ils étaient, tous les deux, membres honoraires de notre couvige.

Association de valorisation du Velay, Auvergne et Gévaudan

Cette année 2020 a été très particulière pour tout le monde et a impacté l'ensemble des secteurs.

La Forteresse de Saint Vidal n'a évidemment pas été épargnée par la crise sanitaire que nous subissons encore actuellement.

Les rassemblements avec notre grande famille de bénévoles n'ayant pu avoir lieu, aucun spectacle n'a rythmé la vie de la Forteresse cette saison. Mais elle n'est pas restée silencieuse pour autant, les ambitieux travaux entrepris en janvier dernier ont été poursuivis tout au long de l'année et continuent aujourd'hui. Elle n'est pas non plus restée porte close : de juin à septembre le public a pu profiter de nos visites guidées, proposées chaque week-end, afin de découvrir la riche histoire de ce site emblématique de notre région.

L'optimisme qui nous caractérise depuis le début de notre aventure nous pousse à envisager la saison prochaine de manière sereine. C'est pourquoi nous développons actuellement de nouveaux projets, main dans la main avec nos bénévoles mais aussi avec la vie municipale de Saint Vidal. Nous avons à cœur de faire vivre non pas uniquement le château mais également la commune avec l'ensemble de ses habitants afin de créer une véritable synergie autour d'un patrimoine qui appartient à tous.

En 2021, trois nouveaux projets verront le jour :

- L'hôtel ouvrira ses portes à la fin du printemps 2021. Comprenant 7 chambres, il a vocation à accueillir les touristes dans un cadre sublime et unique mais également nos différentes entreprises locales lors de séminaires pour garantir une expérience hors du commun. Cette nouvelle offre ne pourra qu'être bénéfique pour la vie de la commune ainsi que pour celle de notre département avec à la clé la création de trois emplois. Cet hôtel sera aussi composé d'un bar et d'un espace bien-être qui ne seront pas limités à la clientèle, de quoi vous faire profiter de moments conviviaux entre amis ou d'un agréable temps de détente au sein de pierres millénaires.
- O Un nouveau spectacle nocturne verra le jour, « Vie de Château ». Se déroulant à l'intérieur de la Forteresse, il sera l'opportunité de la faire revivre telle qu'elle pouvait l'être à différentes époques et de plonger les visiteurs dans un authentique voyage à travers le temps. Ce spectacle vient s'ajouter aux deux shows que nous proposons depuis 2018 « La Mémoire





d'un Peuple » et « La Forteresse Imprenable ». Cette nouvelle création permettra de développer notre offre mais aussi et surtout de limiter dans le temps les représentations de notre « Forteresse Imprenable » qui se jouera sur quelques dates au mois d'août si les conditions nous le permettent.

• Une brasserie artisanale sera également inaugurée l'année prochaine. Fabriquée sur place, notre bière appelée « la Saint Vidal » sera l'occasion de se retrouver autour d'un produit local, authentique et vecteur de lien social. Ouvert à tous, un espace de consommation sera mis en place dans la maison de la Tourelle qui a pour vocation d'incarner la convivialité, l'échange et le partage. Nous avons la conviction que ce nouvel espace sera un lieu fédérateur aussi bien pour l'ensemble de nos bénévoles qui soutiennent toutes ces belles initiatives mais aussi pour les habitants du bourg et des villages alentours.

L'ensemble de projets ont pour objectif de faire vivre le château toute l'année et non pas de subir la forte saisonnalité due à la période estivale. C'est une opportunité pour l'association de rester pérenne, de participer à la vie économique locale et de renforcer les liens avec l'ensemble de la commune.



-orteresse de Saint-Vida

Associations

Du côte de l'AS St-Vidal

La saison 2019/2020 s'est achevée mi-mars quand le 1er confinement a été décrété.

Concernant l'équipe 1 masculine, après un excellent début de saison, nos rouges et noirs se classent premier au moment de l'arrêt des compétitions. Ils ont pu, tout de même, jouer 14 rencontres dont 9 matchs gagnés, 3 nuls et seulement 2 perdus. Le Fédération Française de Football a décidé à la fin de la saison de se baser sur le classement en-cours à la fin mars pour décider des montées et des descentes. De ce fait l'AS Saint-Vidal accède à la poule supérieure pour la 2^e année successive. Elle évolue donc pour cette saison 2020/2021 en District 2 (ancienne Promotion). Cela fait près de 10 ans que l'AS n'avait pas rejoint ce niveau de compétition et ainsi rejoint le cercle des équipes phares du département. En fin de saison, plusieurs recrues sont venues rejoindre les rangs de l'AS, permettant aussi au club d'avoir un effectif correct pour repartir avec 2 équipes masculines. C'est aussi avec un nouvel entraîneur, Nicolas Anglade, que les garçons entament cette nouvelle saison. Le nombre de licenciés présents aux entraînements démontre de la motivation présente au sein de ce groupe. Seulement 3 matchs de championnat ont pu être joués depuis le début de la saison (un championnat qui n'a démarré que fin septembre à cause du coronavirus), avec 2 matchs perdus et 1 victoire. L'objectif 1er de ce groupe sera de se maintenir dans une poule qui promet de belles

Concernant l'équipe 2, celle-ci évolue toujours en District 5. Elle aussi n'a pu effectuer que 3 matchs depuis le début de saison, 3 rencontres qui se sont soldées par 2 défaites et 1 victoire.



Les filles avaient effectué peu de matchs la saison dernière du fait de la réorganisation des championnats féminin tout d'abord en 1^{re} partie de saison, puis du fait du confinement en seconde partie. Une situation d'autant plus dommageable que l'effectif de l'équipe était important et la motivation au plus haut...

Les filles de Thomas Ciceron se classent également en haut de classement à l'arrêt des compétitions. Depuis la reprise en septembre les filles n'ont participé qu'à 2 matchs de championnat, dont une défaite et une victoire. Déjà 2 matchs ont été reportés avant même le confinement du fait du Covid et de cas positifs dans les autres équipes. Cette saison sera encore fortement marquée par la crise sanitaire.





Concernant l'école de foot féminine, il a été décidé avec le club d'Espaly avec qui nous sommes en entente sur le pôle féminin de développer la pratique afin de pouvoir présenter une équipe féminine dans chaque catégorie. Aujourd'hui, les petites joueuses peuvent démarrer à l'âge de 5 ans. Le groupe 5/10 ans est encadré par Frédéric Delmas du club d'Espaly, celui des U13F par Aline Gros Arnaudon et les U15F par Frédéric Tempère. Les 2 derniers groupes participent à des championnats tandis que les plus petites participent principalement aux entrainements et aux plateaux. Tous les entraînements du mercredi après-midi se font au stade de Grazac. Il y a eu un réel engouement pour le foot féminin en ce début de saison puisque de nombreuses petites se sont inscrites. Cela laisse présager un bel avenir pour cette pratique au sein de l'AS Saint-Vidal.



Pour les vétérans, le début de saison a été plus compliqué. L'effectif est un peu faible suite au départ de plusieurs joueurs du fait de la création d'équipes voisines. Pourtant une bonne ambiance règne dans ce groupe de copains sous la houlette de Nicolas Allemand. Si certains lecteurs de cet article sont intéressés pour rechausser les crampons ils peuvent d'ailleurs contacter Nico!

Concernant les manifestations 2020, l'AS Saint-Vidal a entamé l'année avec le Réveillon du jour de l'an qu'elle a choisi d'organiser. Le traditionnel concours de belote a eu lieu à la mi-janvier avec une soixantaine de doublettes présentes. Le tournoi de pétanque du mois de juin a lui été annulé du fait du coronavirus. Suite à la décision du Comité des fêtes de ne pas s'engager sur la fête du village,

l'ASSV a décidé, avec l'accord de ce dernier, de reporter le tournoi de pétanque à cette date-là et de maintenir le traditionnel repas du soir. 130 repas ont été distribués à cette occasion, une vraie réussite! Le club remercie le Comité des fêtes pour sa bienveillance et d'autant plus aujourd'hui puisqu'il paraît inenvisageable aujourd'hui d'organiser ni le Réveillon ni même le concours de belote. L'AS Saint-Vidal a également décidé en cette fin d'année d'aider certains de ces sponsors, ceux qui ont vu leur activité ralentir ou même s'arrêter au moment du confinement. Des colis ont été proposés à la vente avec des produits issus de ces commerces. Concernant le traditionnel calendrier du club, celui-ci sera distribué avec les conditions d'hygiène et de sécurité qui seront imposées.



Nous avons appris, en cette fin d'année, la disparition de Pierre Boiron, ancien Maire mais aussi dirigeant de l'AS Saint-Vidal à ses débuts. Pierre a toujours été un fidèle supporter du club et il n'était pas rare de le voir, les dimanches après-midi au bord du terrain. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

Dans ce contexte si particulier, l'AS Saint-Vidal vous souhaite tout de même de passer de

Belles fêtes de fin d'année,

en espérant se retrouver très vite au bord de notre beau terrain!

Associations



La team Saint-Vidal

La pandémie de Covid-19 a eu raison, petit à petit, des courses sportives, difficile pour cette année d'accrocher un dossard!



Cela n'a pas découragé les coureurs et les coureuses de la Team Saint-Vidal. Ils ont continué les entrainements et ont même fait quelques podiums cette année 2020 : Beauzac, Bas-en-Basset, Chadrac, Saugues et le grand trail de Clermont.

Nous en profitons pour féliciter Elodie et Rudy qui à ce jour totalisent de nombreuses victoires depuis que la Team existe.



La Team Saint-Vidal a résisté aux confinements grâce à la motivation de chacun et à l'encadrement de Pascal Pailhès qui est toujours là pour motiver ses troupes.

Pour les personnes intéressées, les séances d'entraînements ont lieu les mardis et jeudis à 18h15 et les samedis à 9h30 : point de rendez-vous le stade de football de Saint-Vidal. Les dimanches sont consacrés aux sorties longues pour tous les niveaux, un moment apprécié par tous les coureurs aussi bien pour l'effort physique mais aussi pour découvrir de nouveaux parcours que Pascal prend soin de repérer et de partager au groupe. À l'arrivée des beaux jours Pascal va aussi proposer des sorties VTT le week-end.

La Team Saint-Vidal n'est pas un groupe fermé, bien au contraire, les personnes intéressées peuvent contacter **Pascal Pailhès** au **06 51 52 96 28**.

Nous souhaitons à tous de vivre leur passion sereinement, en gardant un bon esprit.

Bonne sante et très bonne année 2021

Bien vivre ensemble au bourg de Saint-Vidal

L'association « Bien Vivre ensemble au bourg de Saint-Vidal » a toujours pour objectif de maintenir des conditions d'une vie harmonieuse pour tous dans notre village, notamment grâce au dialogue entre les habitants et les différents acteurs.

Certes cette année la COVID 19 et son double confinement se sont chargés de réduire nos prévisions d'activités à presque néant.

Notre fête des voisins et nos différents projets n'en sont que reportés, et nous l'espérons tous, reprendront de plus belle en 2021.

« Bien Vivre ensemble au bourg de Saint-Vidal » fonctionne toujours avec un bureau composé de sept co-présidents et un conseil d'administration.

La soixantaine d'adhérents sont heureux d'accueillir toutes nouvelles personnes voulant s'investir pour le bien-être; l'amélioration du cadre de vie et du bien vivre ensemble à Saint Vidal.

Pour nous contacter:

Association Bien Vivre ensemble au bourg de Saint-Vidal 22, rue Antoine de la Tour - 43320 Saint-Vidal **bienvivresaintvidal@gmail.com**

Comité des Anciens d'Algérie (FNACA)

Invités par le comité du Puy, dimanche 26 janvier, nous étions plus de 120 adhérents au centre Pierre Cardinal, pour déguster la galette de rois et souhaiter une belle année 2020.

Malheureusement, l'épidémie du coronavirus et le confinement ont eu raison de toutes les activités et manifestations prévues.

Même la principale et très importante commémoration du 19 mars, marquant la fin de la guerre d'Algérie, s'est déroulée en comité restreint au Puy.

En espérant que le nouveau confinement apporte la fin de la pandémie, nous restons confiants dans l'année à venir pour reprendre nos activités.

A tous les habitants : Meilleure année 2021 et Bonne sante.

rendre l'air à Saint-Vidal

IDÉES RANDO

Locussol et la Vallée de la Borne



LOCUSSOL

1 heure

Facile

- 1 Départ devant le four de Locussol. descendre par la route en direction de Bleu.
- Devant l'usine CVA prendre à gauche, la route devient un chemin.
- Au croisement prendre à gauche.
- 4 Au croisement rester sur la droite.
- 5 Au croisement prendre à gauche (en prenant à droite, vous pouvez aller vous promener dans le petit bois et redescendre par le même chemin). Retour devant le four de Locussol.

LA VALLÉE DE LA BORNE

Un parcours offrant de très beaux

points de vue sur la vallée de la Borne et le château de Saint-Vidal.

Traverser la Borne sur le pont et suivre la route sur 100 m (prudence!). Bifurquer sur le chemin à droite pour entrer dans les bois. Rejoindre un large chemin et le suivre à gauche. À la route, virer à droite sur 60 m

puis prendre le sentier sur la gauche qui s'élève dans le bois de la Chelette.

À la fourche, virer à droite puis déboucher sur un large chemin. Le suivre à droite, passer sous un pierrier puis traverser une clairière. Ignorer un chemin sur la gauche puis entamer une courte ascension en lacets pour sortir des arbres au sommet. Retrouver alors un chemin carrossable, l'emprunter à droite, passer à droite du terrain de football (vue sur la vallée de la Borne)

3 À la fourche, prendre à droite et suivre ce chemin surélevé jusqu'à la D 112. La suivre à droite. Au carrefour, aller vers Chazelles. Traverser le village.

À la sortie, s'engager sur le chemin de terre à gauche qui se scinde de suite. Persévérer à gauche. Sous la ligne haute-tension, ignorer deux chemins à gauche. Atteindre un croisement. Tourner à droite, retrouver le goudron. La route s'incurve à droite; continuer encore 100 m et tourner à droite vers le lac. Le contourner par la gauche pour rencontrer un étroit sentier sur la gauche.

S'engager sur ce sentier. Après 350 m, couper une route. Continuer en face. Ignorer un chemin sur la droite. S'incurver sur la gauche et atteindre un embranchement.

Obliquer à angle aigu sur la droite. Après 500 m le chemin se scinde. Continuer à droite encore 50 m.

Tourner à gauche sur le chemin qui s'abaisse dans les bois. Se maintenir sur ce sentier jusqu'à un large chemin le long des berges de la Borne. Partir à droite, ignorer la première passerelle, poursuivre jusqu'à la seconde. Là, franchir la Borne, puis atteindre la route. Tourner à droite pour regagner le point de

2h30

Situation Saint-Vidal,

Fiche pratique

à 8 km à l'Ouest du Puy (accès par la N 102) **Parking** aire de pique-nique près de la



Balisage jaune (PR 173)



passage escarpé (escalier en bois) après le point 7





A voir



Saint-Vidal : château (13e-16e) ■ pigeonnier de Saint-Vidal ■ fontaine de Chazelles ■ lac de Freycenet



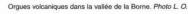
Dans la région

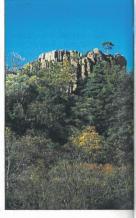
Le Puy-en-Velay : haute ville, cathédrale Notre-Dame, rocher Corneille, musée Crozatier, théâtre municipal ■ château de la Rochelambert (15e-16e)

pinatelle du Zouave source d'eau ferrugineuse des Estrevs

- La vallée de la Borne --

Le circuit permet de se familiariser avec le vaste plateau du Devès, largement entaillé par la vallée de la Borne, la rivière ayant profondément creusé son lit le long d'anciennes coulées de lave. Localement des rebords de roches massives apparaissent sous les éboulis et l'épais couvert végétal. À la surface du plateau, le lac de Freycenet apporte sa tonalité de zone humide à l'univers minéral. Sous la chape de roche volcanique, sur les versants de la vallée, les sables et argiles des environs de Saint-Vidal ont livré une riche faune fossile et notamment un mastodonte aux défenses rectilignes exposé au musée Crozatier: Anancus arvernensis. terrains fossilifères sont un témoignage des conditions d'inondation qui régnaient dans les environs du Puy à la période charnière entre Tertiaire et Quaternaire.





































Merci à tous les sponsors qui contribuent à l'élaboration de ce bulletin.



UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

BANQUE, ASSURANCE, TÉLÉPHONIE... GAGNEZ À COMPARER!

Crédit Mutuel_

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 7,8 millions de clients sociétaires.

